

## APERÇU

SUR LE

### 56<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Savantes <sup>(1)</sup>

---

Ces assises annuelles des Sociétés savantes de Paris et des départements se tiennent maintenant alternativement dans la capitale et en province. L'an dernier, le 55<sup>e</sup> Congrès eut lieu à Marseille; celui-ci devait donc réunir les participants à la Sorbonne. Et il en fut ainsi du mardi 3 avril au vendredi 6 (2), sous la présidence générale de M. Aulard, assisté de nombreuses personnalités, membres de l'Institut, archéologues, etc. Parmi les délégués, relevons avec plaisir le nom de l'un de nos membres, M. Edgar Mareuse, l'historien bien connu de Paris.

Les séances groupent, on le sait, les sujets en diverses sections. Celles de géographie et des sciences mathématiques, physiques ou naturelles, médicales — voire économiques et sociales — ne nous intéressent pas directement; nous nous arrêtons, au contraire, quoique assez rapidement, aux sections de philologie et histoire, d'histoire moderne et surtout d'archéologie. Disons tout de suite que l'Oise y prend peu de place; nous n'aurons donc

(1) Lu à la Séance du 18 juillet 1923.

(2) En voir le compte rendu détaillé (auquel nous empruntons ces extraits) dans le *Journal Officiel* des 4, 5 et 7 Avril 1923, pages 3393-3398, 3436-3450 et 3518-3522.

à glaner que quelques communications d'intérêt général, ou d'actualité — par exemple concernant l'Alsace-Lorraine ou les régions envahies pendant la guerre.

\*  
\*\*

C'est à M. le docteur PARMENTIER, président de la Société archéologique de Clermont, que nous devons l'unique rapport relatif à notre département : *Histoire de Rousseloy au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, l'Administration d'une commune rurale de l'Oise (1801-1824).

Cette communication a été rédigée grâce au dépouillement des registres de délibérations du conseil municipal de Rousseloy du 5 vendémiaire an VIII au 21 novembre 1824. Cette étude porte successivement sur la constitution de la municipalité, les séances de ce conseil et le siège de l'assemblée dans une carrière située sous l'église et servant autrefois d'école, les actes du maire et de l'adjoint, particulièrement au moment des invasions ; un certain nombre de rapports particuliers faits aux chefs de la municipalité et concernant des votes, disputes et autres faits de la vie municipale permettent d'étudier la vie privée des habitants de cette époque.

Notre région, ou plutôt la province voisine, est mentionnée aussi par M. Joseph Durieux, membre de la Société archéologique et historique du Périgord, qui précise la conduite — « *Aux Tuileries, le 20 juin 1792* » — de trois gardes nationaux, originaires l'un de Picardie et les autres du Périgord :

Le comte d'Abzac de Cazenac, ancien offi-

cier, défendit « avec le courage d'un vrai chevalier français » l'accès de l'appartement du roi à l'irruption populaire. Le sous-officier Claude-Magloire Debrye ne quitta pas Louis XVI de toute la soirée; il monta avec lui sur l'estrade du salon de l'Œil-de-Bœuf, attacha la cocarde tricolore au bonnet rouge et reçut de ses mains la bouteille quand il eut bu à la santé de la nation; il ne quitta le bras du roi qu'à la porte de son cabinet. Enfin, Jean de Canolle détourna de Louis XVI un bâton armé d'un dard et terrassa le « brigand » qui en était porteur. Mme de Lamballe annonça au comte d'Abzac qu'il recevrait la décoration de l'ordre de Saint-Louis; Debrye obtint un brevet de sous-lieutenant le 7 août, et Canolle fut nommé, le 8, chevalier de Saint-Louis. L'intrépidité de quelques personnes de son entourage contribua à donner confiance à Louis XVI qui, comme le reconnaissent les historiens, ne se montra jamais plus roi qu'au 20 juin.

C'est la section d'Histoire moderne et contemporaine qui nous valut ces deux études, dans la même journée du 3 avril. Y appartiennent également : *Les Loges maçonniques du Nivernais* au XVIII<sup>e</sup> siècle, par MM. Auclair et Desforges; la biographie (par M. Deries, de la Manche) d'un haut fonctionnaire de la Révolution et du 1<sup>er</sup> Empire : Charles Caillemet (1757-1843) qui, dans la magistrature, la police et les Chambres, traversa tous les régimes et mit fin, notamment, en 1813, à une conspiration à Toulon. La Révolution occupe sa place habituelle avec : d'une part, *L'Inventaire du cabinet d'histoire naturelle de Clairvaux*, par M. Maury, bibliothécaire-archiviste de la ville de Bar-sur-Aube.

La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux

était célèbre. Nous connaissons son importance et sa valeur par les études qui en ont été faites. Mais on ignorait que la fameuse maison de saint Bernard possédât un cabinet d'histoire naturelle. M. Eugène Maury a retrouvé l'inventaire qui en a été fait à la Révolution. On sait qu'au dix-huitième siècle, les sciences étaient à la mode. Les grands seigneurs réunissaient dans leurs hôtels des collections d'histoire naturelle à côté de leurs galeries de tableaux. Le cabinet de Clairvaux était plus modeste. L'« état des objets » qui y furent trouvés comprend 26 articles. Malgré sa concision, nous voyons que les moines s'intéressaient aux nouveautés scientifiques, puisqu'ils possédaient deux corps qui venaient d'être découverts ou isolés : le molybdène et le tungstène. Quant au sort de ces « objets », on ne sait ce qu'il en advint.

D'autre part, M. Parès, archiviste de la ville de Toulon, parle des « *curiosités de l'état civil à Toulon pendant la Révolution* » qui contiennent quantité d'anecdotes amusantes et précieuses : suicides de conventionnels, la nomenclature des prénoms révolutionnaires usités à Toulon (par exemple celui de Napoléon dès le 6 mars 1798) ; et nous avons l'histoire de deux sociétés populaires : celles de Dunes-en-Condomois, 1793-1794 (par M. Bigourdan, de l'Institut), et du district d'Ervy (Aube), par M. Destainville.

En Philologie et Histoire (ancien régime jusqu'en 1715) :

M. Mallet attire l'attention du congrès sur l'état fréquent d'abandon dans lequel se trouvent les archives communales et propose à la section le vœu suivant :

« La Société historique du Vexin envisage

comme désirables le récolement et le classement des archives municipales.

« Grâce au concours des archivistes départementaux chargés de les inspecter, et des autorités compétentes, des catalogues en pourraient être dressés et publiés en fascicules, par cartons ; ils pourraient être mis à la disposition du public dans les mêmes conditions que l'annuaire départemental.

« Il est présumable que les communes ne se refuseraient pas si elles y étaient invitées à apporter une modique contribution à la publication du fascicule les concernant, dont il leur serait remis des exemplaires.

« Les pièces qui présentent un intérêt historique seraient signalées aux Sociétés savantes régionales, en vue d'une publication que les conseils généraux voudraient sans doute encourager. »

*M. l'abbé Meunier*, de la Société de linguistique de Paris, apporte à l'appui des remarques présentées les observations qu'il a pu faire du Nivernais.

*M. Lesort*, archiviste du département de Seine-et-Oise, dit qu'il faut distinguer suivant les départements et les localités, il expose l'état des archives communales du département de Seine-et-Oise et montre que dans ce département comme dans d'autres, nombre de dépôts d'archives communales sont en bon état de conservation.

*M. Vidier*, inspecteur général des archives, expose ce que l'administration des archives a déjà fait pour le bon ordre des archives communales et commente les diverses parties du vœu présenté. Il fait l'historique du classement des archives communales et énumère les différents instruments de travail dont nous disposons déjà pour travailler dans ces archives. Il lui paraît que le danger le plus grand qui menace les archives communales vient moins

de leur manque de *classement* que du manque de soin dans leur *conservation*. Il fait part du projet de loi déposé par M. le ministre de l'Instruction publique pour remédier à cette situation et demande que, par un vœu, le congrès aide au succès de ce projet.

M. J. de Font-Réaulx, archiviste du département de la Drôme, montre que les papiers d'intérêt historique souffrent de l'encombrement des dépôts par des papiers inutiles et demande que la destruction de ceux-ci soit réglementée.

MM. Vidier, Lesort et Parès, archiviste de la ville de Toulouse, ajoutent quelques observations.

L'assemblée adopte le vœu suivant proposé par M. Vidier :

« La section d'histoire et de philologie du congrès des Sociétés savantes remercie M. le ministre de l'Instruction publique de la sollicitude qu'il veut bien montrer pour la conservation et le classement des archives historiques en général et pour la sauvegarde des archives communales en particulier. Elle émet le vœu que le Gouvernement use de toute son influence pour faire aboutir le projet de loi, déposé le 24 janvier 1923, concernant les archives communales ;

« La section d'histoire et de philologie du congrès des Sociétés savantes émet le vœu que le Parlement sanctionne le plus rapidement possible le projet de loi conservant les archives communales, déposé par M. le ministre de l'Instruction publique le 24 janvier 1923 ;

« La section d'histoire et de philologie du congrès des Sociétés savantes engage les sociétés savantes à intervenir, par une démarche de leurs bureaux respectifs, auprès des représentants du département à la Chambre et au Sénat en vue d'obtenir promptement le vote du projet de loi concernant les archives communales, déposé par M. le ministre de l'Instruction

publique à la Chambre des députés le 24 janvier 1923. »

La question linguistique des noms de lieux terminés en *ange* est envisagée, cette année, par M. Perrenot, du lycée de Marseille, pour le Jura, la Lorraine, le Luxembourg et la Belgique.

En Archéologie :

La Gaule romaine fait l'objet des nombreuses communications : du commandant ESPÉRANDIEU, sur les *fouilles d'Alésia* en 1914 et 1922 (découverte de monnaies des 2 premiers siècles et de mosaïques) et sur une statue en marbre blanc, d'une déesse Tutèle sous les traits de l'impératrice *Elo-tine, femme de Trajan*, acquise en 1891 par la ville de Nîmes; de M. Corot, sur quelques *poteries du mont Auxois* (Côte-d'Or) dues aux recherches du commandant Espérandieu et du docteur Epery; de M. Besnier, sur les *grandes routes de la Gaule romaine à Lyon* : sortant de la cité, elles la reliaient à la Narbonnaise, à l'Aquitaine, à l'Océan, au Rhin, à l'Helvétie, à l'Italie; M. Besnier les compare aux routes nationales et aux voies ferrées actuelles; M. le commandant Lalance démontre, de son côté, que la *voie romaine de Metz à Trèves*, par Ritzing et Saarlouis, fut d'abord la piste gauloise frayée du nord vers le sud par les premiers immigrants qui traversèrent la grande forêt de Kalenhosen, dont le nom — qui vient d'eux — peut s'assimiler à celui de Calédonie, région de l'Ecosse où ont émigré des celtes gaéliques, environ 1,000 ans

---

avant notre ère; on trouve encore, au débouché sud de la forêt, le village de Kalemburg, dont l'origine est la même. A Virtault (Côte-d'Or), a été faite une importante trouvaille de poteries gallo-romaines, dites « belges », datant du 1<sup>er</sup> siècle, et dont entretient le Congrès M. Lorimy, président de la Société du Châtillonnais. M. l'abbé Santel trouve, dans les *édifices de la ville de Vaison*, construits après les invasions des Barbares, de nombreuses survivances des procédés d'architecture romaine, qui sont copiés à cette époque; il signale ensuite de nouvelles inscriptions romaines trouvées à Vaison. M. Adrien Blanchet avait envoyé un mémoire sur un groupe de pierre, trouvé en 1852 à Champagnat et dont la principale figure — qui tient de la main droite une roue à cinq rayons et dont la gauche s'appuie sur un personnage agenouillé — représente sans doute Jupiter combattant l'anguipède. Enfin, le canton de Tournus (Saône-et-Loire) est l'objet d'une bibliographie et d'un inventaire des découvertes antiques qui y ont été faites, et les peintures murales romaines d'Amiens forment un recueil (avec aquarelles et descriptions) dû à M. Pierre-Marie Sagnez, prématurément disparu.

Une question d'histoire de l'art religieux, auquel, avec sa compétence si charmante, nous a initiés pour la Grèce notre collègue Mme Flot — celle de la coloration des sculptures — mérite que l'on s'arrête au travail de M. Robert Forrer, conservateur du musée préhistorique et gallo-

---

romain de Strasbourg, sur les monuments mithriaques.

Le point de départ de ce travail est le beau bas-relief de Mithra Tauroctone, de près de 3 mètres de côté, dont les débris, trouvés en 1911 et 1912 à Koenigshoffen, près de Strasbourg, dans les ruines d'un sanctuaire du dieu, furent patiemment rapprochés et complétés par M. Forrer lui-même avec l'aide d'un sculpteur de talent, Mlle Ursule Neumann.

Une inscription accompagnant ce bas-relief indique qu'il fut *repeint par un vétérans de la VIII<sup>e</sup> légion*. M. Forrer, en se fondant sur les faibles traces de coloration qu'il a remarquées et de nombreux exemples fournis par d'autres monuments, arrive à cette conclusion que l'on fit usage de deux styles, très différents l'un de l'autre, pour la coloration des bas-reliefs mithriaques. Dans l'un, qui est oriental, on dore les mains et le visage du dieu et même quelquefois toute la sculpture. Le *rouge pourpre* est la seule couleur dont on ait consenti à se servir pour les différents détails. Dans l'autre, style pratiqué en Occident, on associe à la couleur *rose chair*, employée pour les mains et les visages, des teintes diverses, qui tendent au réalisme.

Le premier de ces deux styles fut en usage à Rome, probablement parce que les Orientaux y étaient assez nombreux, mais il ne pénétra pas en Gaule, ni en Germanie. Le second a dû prendre naissance en Syrie ou à Alexandrie, sous l'influence de l'art grec, et s'intensifier en se propageant vers l'Ouest.

M. Forrer suppose que l'usage de la *dorure* tire son origine des lames d'or qui, dans le principe, recouvraient probablement les bas-reliefs mithriaques de pierre ou de bois. Deux causes, le réalisme et l'économie, firent remplacer l'or par la dorure et celle-ci, aussi largement que possible, par le pourpre, qui con-

venait seul à la majesté du dieu. Puis cette orgie de dorure et de pourpre se transforma. Le dieu s'humanisa peu à peu. Le rose chair prit la place de la dorure pour les mains et les visages et le pourpre cessa d'être exclusif des autres couleurs. On lui associa le vert, le bleu, le jaune, le blanc et le noir et sans doute aussi d'autres teintes qui ne sont pas connues.

La préhistoire est représentée par les rapports de : M. LE ROUZIC sur les 7 nouveaux groupes de *gravures mégalithiques* observés par l'auteur aux environs de *Carnac* (Morbihan) : boucliers, haches, serpents, empreintes de pied, etc; de M. Peyrony (d'Eyzies-en-Dordogne), sur *cinq œuvres d'art quaternaires* de l'époque solutréenne et magdalénienne; de M. Werner (Mulhouse), sur les *palafittes d'Alsace*, qui prouvent l'existence d'une civilisation lacustre dans la plaine rhénane; enfin de Mlle Wever, sur la *station néolithique de Bazoches-lès-Bray* (Seine-et-Marne), qui renferme de nombreux outils : perceurs, grattoirs, pics, scies à encoche, burins, ainsi que des pendeloques et autres pièces taillées.

Signalons, pour l'époque mérovingienne que nous avons omise à son rang chronologique, la communication de M. Contil sur le *Monastère de Pentale à Saint-Samson-la-Roque* (Eure), contenant onze énormes sarcophages du v<sup>e</sup> siècle et construit par Childebert I<sup>er</sup> vers 550; et celle de M. Lesort sur *les sépultures découvertes en 1922, à Brunoy et Tessancourt* (Seine-et-Oise), et renfermant des poteries de terre grise, un couteau de fer et deux grosses boucles d'oreilles de bronze doré, mais

sans qu'on y ait trouvé aucun mobilier, les tombes de Brunoy ayant été déjà visitées, il y a sans doute un siècle environ.

Le Moyen-Age et la Renaissance, les siècles de la monarchie ont donné lieu à peu de travaux.

Mentionnons, par contre, deux mémoires présentés à la Section de Géographie et qui tirent leur intérêt des circonstances de la guerre : 1° *La région lorraine* : ses limites, son dialecte : M. Ch. Guyot, secrétaire de l'académie Stanislas, à Nancy, rectifie certaines frontières erronées de cette province et lui attribue, de la sorte, une superficie de 2,500,000 hectares avec 1,800,000 habitants; 2° *Mézières, vicissitudes d'une ville frontière* : M. Gailly de Taurines rappelle que :

Comme toutes les autres villes de la Meuse, tant en France qu'en Belgique, Mézières occupe un poste plein de périls, et depuis des siècles, s'est trouvée sur le chemin de toutes les invasions, exposée à toutes les ruines.

Sa première origine ce sont les murailles (*Maceriæ*, d'où le nom de Mézières), construites dès le haut moyen âge, sur un piton rocheux qui — curieuse particularité géologique — barre l'isthme d'une boucle de la Meuse.

Au pied du château vinrent s'établir des habitants qui formèrent au Sud le Grand-Bourg, au Nord le Petit-Bourg. Une partie de ces habitants fut fournie par les Liégeois fuyant les violences germaniques, en 1214, après la victoire française de Bouvines. Quelques années plus tard, en 1233, sous saint Louis, le comte de Rethel, suzerain du lieu, octroya à cette population devenue importante une charte de bourgeoisie, toujours précieusement conservée aux archives. C'est alors que la nouvelle commune

s'entoura d'une enceinte de murailles encore existante quant à son tracé.

De nouvelles violences de guerre amenèrent à Mézières, au quinzième siècle, une seconde colonie de Liégeois à la suite du sac de leur ville par Charles-le-Téméraire. Ils augmentèrent les industries de la ville (tanneries, etc.), et créèrent tout un quartier nommé Berthaucourt. En 1521, le siège fameux soutenu par Bayard contre les troupes de Charles Quint, contraintes à fuir sans avoir osé livrer l'assaut, malgré les larges brèches pratiquées aux murailles, laissa la ville en ruines. Elle se relevait péniblement quand, à la fin du même siècle, les troubles de la Ligue lui portèrent un nouveau coup : le fameux ligueur, le maréchal de Saint-Paul, voulant se ménager une place de sûreté, construisit la Citadelle en expropriant tout le quartier de Berthaucourt dont il chassa les habitants.

Le rétablissement de la paix publique ne rendit pas à Mézières sa prospérité première. Malgré la promesse de Henri IV, lors de sa visite à la ville, le quartier de Berthaucourt ne fut pas rétabli. En 1606, la création de Charleville par Charles de Gonzague porta à Mézières un nouveau coup, les privilèges accordés à la nouvelle ville y attirant la population de la vieille cité.

Depuis lors, Mézières, en l'espace d'un siècle, a subi trois bombardements : en 1815, en 1870 et en 1918. Avec une persévérante énergie, elle répare à nouveau ses ruines. Sur ses 762 maisons détruites par les Allemands dans les dernières heures de la guerre, au moment même où leur commandement en chef sollicitait une suspension des hostilités, 450 ont déjà été rendues habitables, et les quartiers anéantis vont se reconstruire sur un plan nouveau.

Ces régions si souvent dévastées avaient pourtant connu jadis des siècles de longue paix. Pour qu'elles renaissent, pour que Verdun, Mézières, Dinant, Liège, sœurs de souffrances,

redeviennent des sœurs de prospérité, il faut, en face de la barbarie vaincue, que les civilisés refassent la paix romaine.

\* \* \*

Le grand discours prononcé à la séance générale de clôture fut consacré par M. Aulard à la *Théorie de la violence et la Révolution française*. D'après l'orateur, qui s'est spécialisé, on le sait, dans l'étude des documents de cette époque fameuse, l'établissement de la souveraineté populaire se serait réalisé par l'organe de lois nouvelles plus que grâce à des mesures brutales, et le plus souvent sans l'intervention de la multitude, sauf quand une résistance acharnée entraînait une riposte analogue; pour M. Aulard, c'est, au contraire, Napoléon, « en tant qu'il institua un régime de violence, un régime de tyrannie, qui fut le contradictoire, le désorganisateur de la Révolution... et qui mena la France à une culbute catastrophique ». On connaît l'antienne...

Pour terminer, M. Gaston Deschamps, président de la Commission d'Enseignement de la Chambre des députés, qui présidait cette réunion solennelle, paya son tribut à l'actualité en retraçant le rôle civilisateur de la France, dès la Chanson de Roland, alors que l'Allemagne se vante, en plein xx<sup>e</sup> siècle, de pratiquer une savante brutalité qui prime tout droit :

« Mes frères, soyons durs ! » disaient les immoralistes d'outre-Rhin aux surhommes soi-disant nietzchéens qui se vantaient d'organiser par la terreur une guerre d'anéantissement, — ce qu'ils appelaient dans leur jargon la « guerre

fraîche et joyeuse » — et qui, durant de longues années, ont prémédité l'attaque brusquée de 1914, la violation de la neutralité de la Belgique, l'invasion et la dévastation de nos provinces de l'Est et du Nord, tous les épouvantables résultats d'une récédive de ce mouvement de migration à main armée, qui, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, entraîne les tribus riveraines de l'Elbe et de l'Oder, du Mein et de la Sprée à la conquête de la fertile contrée qui fleurit et fructifie sur les rives de la Meuse, de la Seine, de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise, sous la douce lumière de notre ciel indulgent, envahisseurs que le grave historien Tacite a flétris d'un mot définitif, lorsqu'il a montré les Germains à la curée, *Germanos ad prædam*.

Et l'humaniste qu'est M. Deschamps d'ajouter, en s'adressant directement aux congressistes :

En lisant, à votre manière, ces vieux livres, toujours jeunes, qui recèlent en leurs profondeurs longtemps inexplorées une source de jeunesse perpétuellement vive, jaillissante, rafraîchissante, vous avez renouvelé l'aspect de notre moyen âge, que germanisait outre mesure une fausse interprétation, aboutissant, en fin de compte, à une erreur d'optique. Vous avez découvert que nos plus célèbres cathédrales, improprement appelées gothiques, bâties en réalité par les inventeurs français de la « croisée d'ogive », sont, comme nos chansons de geste, des œuvres bien françaises, nées sur notre terroir, issues du sol labouré par les aïeux, enracinées au champ héréditaire, teintées de rayons et d'ombres par notre climat, ornées par la grâce délicate des fleurs de chez nous.

Ces cathédrales, dont la construction fut savamment ordonnée par les « maîtres d'œuvres » du moyen âge français, par un Guillaume de Sens, par un Robert de Luzarches, par un Libergier, par un Villard de Honnecourt, par un

Pierre de Montereau, répondaient si bien à la logique inventive de l'esprit français, à son besoin d'idéalisme réalisateur, que, dans toute l'Europe, civilisée par l'initiative de nos plus lointains ancêtres, on fut d'accord pour dire que c'était un ouvrage français, *opus Francigenum*. Vos études attentives, véridiques et révélatrices, nous ont permis de donner ce nom, en général, à tout le travail de reconstruction et de renaissance qui fut accompli par la France douce et forte, lorsqu'il fallut réparer les ruines accumulées par la violence des Barbares.

Après le brigandage organisé, le pillage méthodique du bien d'autrui — que devient la guerre pour notre ennemi séculaire — lorsque les textes tronqués par les lacérations brutales cessent de vous retracer les annales de la misère publique et de la souffrance particulière en des années d'accablante angoisse et de relèvement douloureux, voici que la cendre des villes brûlées vous dit, du fond des tranchées que creuse la pioche des archéologues, tout ce qu'on a souffert jadis aux régions dévastées — où Reims démoli, Amiens en ruines, Arras en lambeaux, Strasbourg en détresse, Besançon même et Autun attendirent si longtemps la venue des reconstructeurs. De l'enceinte fortifiée d'Autun, il ne reste plus que des maçonneries ébréchées, imposantes toutefois, et qui attestent l'antique noblesse de la cité gallo-romaine, qui revendique aujourd'hui, encore, très fièrement, son nom latin d'*Augustodunum*. Si les fouilles du Champ de Mars de Besançon refusent de vous livrer des monnaies postérieures à l'époque de l'empereur Magnence, cela veut dire qu'à partir du quatrième siècle, le fléau des invasions germaniques a vidé le marché prospère où la corporation des nautonniers du Rhône, de la Saône et du Doubs apportaient leurs cargaisons de bétail, de lainage et de grains. Lorsque vos recherches archéologiques vous révèlent, au voisinage de nos marchés de l'Est, le bastionnement ou le camouflage de la villa gallo-romaine, transfor-

mée en réduit ou en blockhaus, barricadée précipitamment par un rempart de fortune, blindée avec des stèles funéraires ou des sarcophages sculptés, c'est signe que les habitants de cette élégante demeure, jadis ornée, égayée par l'art des peintres et des poètes, ont péri dans une irréparable catastrophe, sous les coups des envahisseurs d'alors, comme ont péri plus récemment, dans nos départements ravagés, dévastés, ensanglantés, les victimes des envahisseurs d'hier.

Vous nous avez appris qu'en des temps lointains, obscurs, où l'intelligence humaine était menacée de tous côtés par l'obsession de la barbarie envahissante, il y avait déjà en France des sociétés savantes, véritables conservatoires des lettres, des sciences et des arts, abri de toutes les reliques vivantes du gai savoir, transmises d'âge en âge, parmi les ruines et par delà les deuils. Tradition qui s'est maintenue, au cours de l'histoire de France, et qui s'affirme dans cet acte d'amour, adressé, du fond de l'exil, à la douce France, par un poète de la pléiade, par l'auteur de la *Défense et illustration de la langue française* :

France, mère des arts, des armes et des lois,  
Tu m'as nourri longtemps du lait de ta mamelle,  
Ores, comme un agneau que sa nourrice appelle,  
Je remplis de ton nom les antres et les bois.

Tradition qui, dans le siècle suivant, faisait dire à notre La Fontaine, au milieu des triomphes et des trophées :

Plus fait douceur que violence.

Le président rappelle ensuite les noms des travailleurs enlevés à la science et à l'histoire durant l'année 1922-1923, et donne rendez-vous aux membres des Sociétés Savantes, pour le 57<sup>e</sup> Congrès qui s'ouvrira à Dijon, le 22 avril 1924.

Paul ESCARD.